**1/ LE BILAN ANNUEL**

Pour émettre un avis sur le rapport, il faut :

* DISPOSER D’ELEMENTS CHIFFRES ET DE L’ANALYSE CORRESPONDANTE

Analyse des éléments présentés :

* Effectifs
* Indicateurs
* Avoir une tendance sur plusieurs années
* Sur les conditions de travail
* Les faits saillants, les dangers graves et imminents
* Sur les moyens et actions des acteurs
* Sur le bilan des actions

Se rapprocher des RH

* AVOIR UNE APPROCHE CRITIQUE SUR L’ANALYSE

Est-ce que les données sont exhaustives ?

Recouper avec les documents reçus précédemment (rapports de visite, enquête AT, PV CHSCT…)

Au vu de ces éléments, est-ce que l’analyse vous semble correcte et quels éléments voulez-vous mettre en avant ?

**2/ LE PROGRAMME ANNUEL**

C’est un document de projection avec des priorités d’actions, des coûts, des formations.

Les actions peuvent provenir de plusieurs sources : document unique, registre SST, demande du médecin, rapport de l’ACFI, rapport de l’Assistant/Conseiller de Prévention, accident de service, visite CHSCT…

Pour les formations, il ne faut pas hésiter à revenir sur les années antérieures : nombre de personnes formées / nombre de personnes à former.

Prévoir la mise à jour du document unique

Pour chaque besoin, vérifier si sont prévues des actions techniques, organisationnelles et humaines

 Donner un avis sur la cohérence entre le bilan et le programme en termes d’actions et de priorités.